

fut vendue par noble Antoine Crivel de Chamberan au prix de quatorze cents livres. L'investiture lui fut donnée par dame Florie de Sollier, abbesse de Sainte-Claire, de qui relevait cette terre. L'autre moitié lui fut vendue, l'année suivante, par noble Balthazar de Crivel, au prix de quinze cent vingt-une livres. Il paraît que Balthazar regretta plus tard le marché, et en demanda la résiliation à la Cour royale d'Annonay. Le procès se termina par une transaction qui coûta un supplément de cinq cents livres à l'acquéreur. Le Livre-Raison indique l'étendue qu'avait alors le domaine et les autres acquisitions par lesquelles Gamon, qui, d'ailleurs, possédait déjà des terres adjacentes, l'augmenta considérablement. Le domaine de la Lombardière fut vendu, au siècle suivant, par Antoine Gamon, avocat du roi au présidial de Valence, un des petits-fils d'Achille, au sieur Barou, d'Annonay, dont les descendants, représentés par M^{me} veuve Alfred de Soras, le possèdent encore aujourd'hui (1).

Achille Gamon possédait aussi à Annonay les moulins de Faya, qu'un autre de ses petits-fils vendit, en 1634, aux frères Johannot, et qui furent le noyau de la belle papeterie de ce nom.

Achille Gamon possédait beaucoup d'autres immeubles, notamment à Tournon, Fourany (2), Esteyses (3), Brunieu (4), etc. Le domaine d'Esteyses, qui lui venait des Massabeuf, mais qu'il avait considérablement accru, contenait plus de cinquante pièces de terres ou prés; celui de Fourany, dix-neuf; et Brunieu, onze.

Il eut à soutenir plusieurs procès au sujet du port d'Andance. On a vu que la propriété de la moitié de ce port lui avait été léguée par son oncle Antoine, lequel l'avait reçue, en 1542, de noble Jacques

(1) Le 18 mars 1624, les hoirs de Théodore Gamon avaient déjà vendu aux Pères Cordeliers un tènement de terre et pré, appelé de Chambaran, situé près de la Lombardière. PONCER, *Mémoires sur Annonay*, t. II, p. 319.

(2) Commune d'Ardoix (Ardèche).

(3) Cette localité, qui est aujourd'hui de la commune de Savas (Ardèche) et de la paroisse de Saint-Jacques-d'Atticieux, faisait partie autrefois de la paroisse de Saint-Julien-Molin-Molette, appartenant aujourd'hui au département de la Loire.

(4) Commune de Peyraud (Ardèche).